

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2011-10-03

PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2011

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'AlbanéL tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à AlbanéL, le lundi 3 octobre 2011 à 19 h 30, sous la présidence de madame Évangeline Plourde, maire.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère
Francine Chiasson, conseillère
M. Alain Laliberté, conseiller

Sont absents : MM. Michel Lavoie, conseiller
Robin Harvey, conseiller
RenéL Gagnon, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par madame Évangeline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de septembre 2011
 - 5.2 Rapport des revenus de septembre 2011
 - 5.3 Présentation du projet de règlement sur l'éthique et la déontologie des élus
 - 5.4 Dépôt du rôle d'évaluation triennal 2012-2013-2014
 - 5.5 Régie GÉANT – Acceptation du règlement d'emprunt et appui à la demande d'aide au MAMROT
 - 5.6 Changement du serveur informatique de la mairie
6. **TRANSPORTS**
 - 6.1 Stationnement des véhicules lourds

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1 Monsieur Marc-André Larouche – Inscription au programme de certificat en eau potable
 - 7.2 Monsieur Rémi Aubut – Nomination au poste de journalier spécialisé
- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment pour août et septembre 2011
 - 8.2 Adoption du second projet de règlement numéro 11-166 modifiant le plan d'urbanisme numéro 11-157
 - 8.3 Adoption du second projet de règlement numéro 11-167 modifiant le règlement de zonage numéro 11-158
 - 8.4 Réception des certificats de conformité pour nos règlements d'urbanisme 11-157 à 11-164
 - 8.5 Réception des certificats de conformité pour nos règlements d'urbanisme 11-166 et 11-167
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1 Rapport de la Bibliothèque municipale pour le mois de septembre 2011
 - 9.2 Conseil de Développement du Camping au Québec – Publicité dans le guide 2012
 - 9.3 Demande au Fonds commun du Programme de la ruralité – Production du livre du 125^e anniversaire
 - 9.4 Demande au Fonds de la ruralité – Amélioration du terrain de mini-golf
 - 9.5 Réparation de la plomberie du bloc sanitaire
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1 Auxiliaires bénévoles du Centre Maria-Chapdelaine
- 11. RÉOLUTION**
 - 11.1 Lampes de rues
 - 11.2 Corporation de la Véloroute des Bleuets – Autorisation de signature du contrat de service 2011
- 12. CORRESPONDANCE**
 - 12.1 Cunningham & Linsey – Refoulement d'égout chez monsieur Raymond Tremblay
 - 12.2 Conférence régionale des élus (CRÉ) – Accusé de réception concernant l'aménagement et l'entretien des routes forestières
 - 12.3 MRC de Maria-Chapdelaine et ministère de la Sécurité publique – Accusé de réception concernant la formation d'un comité de surveillance de la rivière Mistassini
 - 12.4 MRC de Maria-Chapdelaine – Accusé de réception des projets de règlement 11-166 et 11-167
 - 12.5 MDDEP (Centre d'expertise hydrique du Québec) – Accusé de réception concernant les zones inondables R76 et R77
 - 12.6 Sécurité civile – Accusé de réception du formulaire de réclamation de la Municipalité concernant les inondations du printemps 2011

12.7 Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean –
Accusé de réception

12.8 Semaine québécoise des rencontres interculturelles

13. INFORMATION

13.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Adoption du règlement 11-133 ayant pour objet de modifier le document complémentaire du schéma d'aménagement

14. INVITATIONS

14.1 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Consultation publique concernant les orientations des forêts de proximité

14.2 Portes Ouvertes sur le Lac – Souper spectacle avec Élage Diouf

14.3 Réseau BIBLIO du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques à l'ère du numérique

14.4 C. S. Pays-des-Bleuets – Assemblée de consultation publique

14.5 Conférence de presse du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini – Rapport annuel 2010

15. AUTRES SUJETS

15.1 Municipalisation des boues de fosses septiques

15.2

15.3

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

11-272

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

11-273

3. EXEMPTION DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 SEPTEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2011

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux de la séance régulière du 12 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 12 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011.

11-274

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 12 SEPTEMBRE 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 13 SEPTEMBRE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 12 septembre 2011 et de la séance extraordinaire du 13 septembre 2011 soient et sont acceptés tels que présentés aux membres du conseil municipal d'Albanel.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de 268 172.53 \$, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. ADMINISTRATION

11-275

**5.1 ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE
SEPTEMBRE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les listes des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2011 soient et sont approuvées, avec le retranchement d'une somme de 3 255.23 \$ à Cloture Sélect Inc., à savoir :

Comptes à payer	171 404.74 \$
Comptes payés	74 803.44 \$
Salaires nets de septembre et REER	25 219.58 \$
Total :	268 172.53 \$

**5.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE
ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Madame Francine Chiasson, conseillère, explique les grandes lignes du code d'éthique et de déontologie qui sera adopté par règlement lors de la séance du 7 novembre 2011.

5.3 DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2012-2013-2014

Le secrétaire-trésorier dépose le rôle d'évaluation triennale 2012-2013-2014 reçu le 15 septembre 2011 de la firme d'évaluation Cévimec. Ce rôle d'évaluation entrera en vigueur le **1^{er} janvier 2012**.

11-276

5.4 RÉGIE GÉANT – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT ET APPUI À LA DEMANDE D'AIDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT)

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Albanel est membre de la régie intermunicipale en sécurité incendie GÉANT et qu'elle contribue, via sa quote-part, aux dépenses inhérentes des opérations nécessaires à la protection des biens et des personnes de sa collectivité;

CONSIDÉRANT que la régie GÉANT a été constituée conformément à l'article 468.11 de la Loi sur les Cités et Villes (L » R » Q » , c, C-19) (pour la municipalité c'est le 580 du Code Municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)) et décrété le 3 août 2005 par le ministre des Affaires municipales et des Régions;

CONSIDÉRANT que la ville de Normandin, les municipalités de St-Thomas-Didyme, St-Edmond-les-Plaines, Girardville, Albanel (partie ouest) et la MRC de Maria-Chapdelaine (partie ouest des TNO), font partie intégrante des membres du territoire desservi en matière de sécurité incendie par la régie GÉANT;

CONSIDÉRANT que ladite régie a été constituée à l'issue de l'agrément du schéma de risques en matière de sécurité incendie de la MRC de Maria-Chapdelaine;

CONSIDÉRANT les dispositions dudit schéma en matière d'intervention et de force de frappe, entre autres et notamment, les normes relatives aux véhicules et équipements qui se doivent d'intervenir, en fonction du risque, sur tout le territoire desservi par la régie GÉANT;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par le Service de sécurité incendie selon le rapport de service daté du 19 août 2011, notamment du fait qu'un camion-pompe-citerne doit être acquis pour répondre aux impératifs des dispositions du schéma en sécurité incendie, et ce, à la suite du constat qu'un camion autopompe du secteur St-Thomas et un camion-citerne du secteur St-Edmond ne répondent plus aux normes gouvernementales;

CONSIDÉRANT que les coûts estimés engendrés par l'achat d'un camion-pompe-citerne, de l'ordre de deux cent soixante-dix mille dollars (270 000 \$), auront un impact sur les frais de

fonctionnement annuel en matière de sécurité incendie pour la
municipalité d'Albanel;

CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Edmond-les-Plaines est reconnue par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) comme l'une des municipalités dévitalisées du Québec;

CONSIDÉRANT que le MAMROT a mis à la disposition des municipalités dévitalisées un programme visant l'achat d'équipements en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que pour être admissible audit programme, un projet doit être élaboré, déposé au MAMROT par la MRC de Maria-Chapdelaine et recommandé positivement par le comité de diversification et de développement;

CONSIDÉRANT que le projet doit être approuvé également par toutes les municipalités et la MRC de Maria-Chapdelaine qui composent la régie intermunicipale GÉANT;

CONSIDÉRANT que nous avons l'appui du comité de diversification et de développement de la MRC de Maria-Chapdelaine, des municipalités et de la MRC membres de la régie GÉANT ;

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel appuie l'acquisition d'un camion-pompe-citerne par la régie GÉANT au coût approximatif de 270 000 \$;

QUE la municipalité de St-Edmond-les-Plaines requiert une aide financière à la hauteur de 80 % du coût d'acquisition du camion-pompe-citerne au Fonds de soutien aux territoires en difficulté dans le volet 5b du MAMROT concernant l'achat d'équipements en sécurité incendie;

QUE la municipalité d'Albanel s'engage à assumer le solde de la dette par l'entremise de la quote-part qui lui sera adressée par la régie GÉANT qui fournit le service de sécurité incendie aux contribuables de la ville;

QU'UNE copie de la présente résolution soit transmise à la direction régionale du MAMROT, à la MRC de Maria-Chapdelaine et à la Régie intermunicipale de service incendie GÉANT.

11-277

5.5 CHANGEMENT DU SERVEUR INFORMATIQUE DE LA MAIRIE

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le secrétaire-trésorier à négocier de gré à gré l'achat d'un nouveau serveur informatique pour la mairie. La dépense est évaluée entre 5 000 \$ et 7 000 \$.

6. TRANSPORTS

6.1 STATIONNEMENT DES VÉHICULES LOURDS

L'examen de cet article et reporté.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

11-278

7.1 MONSIEUR MARC-ANDRÉ LAROUCHE – INSCRIPTION AU PROGRAMME DE CERTIFICAT EN EAU POTABLE

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel procède à la commande du carnet d'apprenti de monsieur Marc-André Larouche, pour une somme d'approximativement 100 \$, et de procéder à son inscription au programme de certificat en eau potable.

11-279

7.2 MONSIEUR RÉMI AUBUT – NOMINATION AU POSTE DE JOURNALIER SPÉCIALISÉ

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel procède à la nomination de monsieur Rémi Aubut au poste de journalier spécialisé.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORTS DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT POUR LES MOIS D'AOÛT ET SEPTEMBRE 2011

Le secrétaire-trésorier fait la lecture des rapports de l'inspecteur en bâtiment pour les mois d'août et septembre 2011, soit :

Août :

Un (1) permis de construction (rés.).....	150 000 \$
Deux (2) permis de construction (autre).....	26 000 \$
Douze (12) permis de rénovation.....	135 400 \$
Un (1) permis de démolition	
Un (1) permis d'installations septiques	
Deux (2) recherches pour certificat de localisation	

Septembre :

Un (1) permis de construction (rés.).....	160 000 \$
Sept (7) permis de construction (autre).....	45 300 \$
Dix-sept (17) permis de rénovation.....	271 308.62 \$
Un (1) permis de démolition	
Un (1) permis refusé	
Un (1) permis d'installations septiques	
Trois (3) recherches pour certificat de localisation	

11-280

8.2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 11-166 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 11-157

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adopte, avec dispense de lecture, le second projet de règlement numéro 11-166 qui a pour effet l'agrandissement de l'affectation Commerciale le long de la rue de l'Église (Route 169) du côté Sud-Ouest du périmètre urbain à même les affectations Publique et Récréative.

11-281

8.3 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 11-167 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 11-158

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel adopte, avec dispense de lecture, le second projet de règlement numéro 11-167 qui a pour effet de modifier le Règlement de zonage numéro 11-158 afin de créer une zone C à même la zone R43.

8.4 RÉCEPTION DES CERTIFICATS DE CONFORMITÉ POUR NOS RÈGLEMENTS D'URBANISME 11-157 À 11-164

Le secrétaire-trésorier informe le conseil de la réception des avis de conformité de nos règlements d'urbanisme 11-157 à 11-164 que le Conseil de la MRC a émis, conformément à l'article 137.3 de la Loi

sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), lors de sa séance du 14 septembre 2011.

8.5 RÉCEPTION DES CERTIFICATS DE CONFORMITÉ POUR NOS RÈGLEMENTS D'URBANISME 11-166 ET 11-167

Le secrétaire-trésorier informe le conseil de la réception des avis de conformité de nos règlements d'urbanisme 11-166 et 11-167 que le Conseil de la MRC a émis conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) lors de sa séance du 14 septembre 2011.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Le directeur général fait lecture des statistiques du mois de septembre 2011 de la Bibliothèque municipale qui fait état de 648 abonnés et de 315 prêts de biens culturels.

11-282 9.2 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU CAMPING AU QUÉBEC (CDCQ) – PUBLICITÉ DANS LE GUIDE 2012

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accepte de déboursier la somme de 227.85 \$ pour l'achat de publicité dans le « Guide du Camping au Québec 2012 » .

11-283 9.3 DEMANDE AU FONDS COMMUN DU PROGRAMME DE LA RURALITÉ – PRODUCTION DU LIVRE DU 125^E ANNIVERSAIRE D'ALBANEL

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'une demande d'aide financière de 5 000 \$ soit acheminée au fonds commun du Programme de la ruralité afin d'aider la Municipalité dans son projet de rédaction d'un livre pour le 125^e anniversaire.

11-284 9.4 DEMANDE AU FONDS DE LA RURALITÉ – AMÉLIORATION DU TERRAIN DE MINI-GOLF

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'une demande d'aide financière soit acheminée au fonds de la ruralité afin d'aider la Municipalité dans son projet de remise en état de son mini-golf.

11-285 **9.5 RÉPARATION DE LA PLOMBERIE DU BLOC SANITAIRE DU TERRAIN DE CAMPING D'ALBANEL**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 2 800 \$ (plus taxes) afin de remettre à neuf la plomberie du bloc sanitaire du Camping municipal.

10. DONS ET SUBVENTIONS

11-286 **10.1 AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE MARIA-CHAPDELAINÉ**

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d'Albanel accorde une somme de 25 \$ aux auxiliaires bénévoles du Centre Maria-Chapdelaine à titre de participation financière.

11. RÉSOLUTIONS

11-287 **11.1 LAMPES DE RUES**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité accepte l'achat et l'installation de trois lampes de rues pour l'année 2011 soit : une au coin des rues Denis et Coteau-Marcil, une sur la rue Tremblay et la dernière sur la route Pronovost (face à Jean-Claude Gagné).

11-288 **11.2 CORPORATION DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE SERVICE 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la municipalité d'Albanel autorise madame Évangéline Plourde, maire, et monsieur Réjean Hudon, directeur général, à signer un protocole d'entente pour la coordination et la commercialisation de l'entretien du circuit cyclable associé « Au fil des rivières » .

12. CORRESPONDANCE

- 12.1 Cunningham & Linsey – Refoulement d’égout chez monsieur Raymond Tremblay
- 12.2 Conférence régionale des élus – Accusé de réception concernant l’aménagement et l’entretien des routes forestières
- 12.3 MRC de Maria-Chapdelaine et ministère de la Sécurité publique – Accusé de réception concernant la formation d’un comité de surveillance de la rivière Mistassini
- 12.4 MRC de Maria-Chapdelaine – Accusé de réception des projets de règlement 11-166 et 11-167
- 12.5 MDDEP (Centre d’expertise hydrique du Québec) – Accusé de réception concernant les zones inondables R76 et R77
- 12.6 Sécurité civile – Accusé de réception du formulaire de réclamation de la municipalité concernant les inondations du printemps 2011
- 12.7 Société de l’énergie communautaire du Lac-Saint-Jean
- 12.8 Semaine québécoise des rencontres interculturelles

13. INFORMATION

- 13.1 MRC de Maria-Chapdelaine – Adoption du règlement 11-133 ayant pour objet de modifier le document complémentaire sur le schéma d’aménagement.

14. INVITATIONS

- 14.1 **MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE – CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LES ORIENTATIONS DES FORÊTS DE PROXIMITÉ**

Madame Évangéline Plourde, maire, avise les membres du conseil de la tenue d’une consultation, le mardi 25 octobre 2011, à Dolbeau-Mistassini, concernant les forêts de proximité. Elle insiste également sur l’importance de la présence de tous les membres du conseil.

11-289

- 14.2 **PORTES OUVERTES SUR LE LAC – SOUPER SPECTACLE AVEC ÉLAGE DIOUF**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d’Albanel approuve l’achat de deux billets pour le souper spectacle avec Élage Diouf pour une somme de 40 \$. L’évènement se tiendra le vendredi 14 octobre 2011 à la salle de spectacle de Dolbeau-Mistassini.

11-290

14.3 RÉSEAU BIBLIO DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – COLLOQUE SUR L’AVENIR DES BIBLIOTHÈQUES À L’ÈRE DU NUMÉRIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que madame Francine Chiasson, conseillère, soit mandatée pour participer au Colloque sur l’avenir des bibliothèques à l’ère du numérique et qu’une somme de 10 \$ pour l’inscription, plus les frais de déplacement soit autorisée à cet effet.

14.4 C. S. du Pays-des-Bleuets – Assemblée de consultation publique

14.5 CONFÉRENCE DE PRESSE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE DOLBEAU-MISTASSINI – – RAPPORT ANNUEL 2010

Monsieur Réjean Hudon, directeur général, et madame Évangéline Plourde, maire, y assisteront.

14.6 INVITATION POUR L’ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Madame Évangéline Plourde, maire, confirme qu’elle assistera à cet évènement.

15. AUTRES SUJETS

11-291

15.1 MUNICIPALISATION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la municipalité d’Albanel appui la proposition pour la municipalisation des boues de fosses septiques qui consiste à ajouter le coût de la vidange des fosses septiques sur le compte de taxes des contribuables qui en utilisent.

15.2

15.3

15.4

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Liliane Lambert demande si nous avons eu de nouveaux habitants parmi les 18 à 35 ans venus s’installer pour le bonus bleu abordé à l’article 14.6 du présent procès-verbal.

Monsieur Dave Plourde demande la signature d'un protocole d'entente entre la municipalité d'Albanel et l'organisation du Festival de la Gourgame concernant l'utilisation des nouvelles installations à la patinoire et le paiement des frais d'électricité s'y rattachant. Il demande également si nous avons une connexion haute-fidélité au Centre communautaire et si non, si ça pourrait être envisagé pour permettre aux animateurs, lors des soirées (mariages, bistro, etc.), d'y brancher leur matériel.

Monsieur Jean-Marc Mailloux demande si nous accueillons tous les nouveaux arrivants au moment de leur installation ou si nous offrons seulement une activité globale une fois par année.

11-292

17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

Que la séance soit et est levée à 21 h 10.

Fait et passé à Albanel en ce troisième jour d'octobre 2011.

ÉVANGELINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général